

FORMATION INITIALE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION



PUBLIC VISÉ :
Membres désignés d'une équipe de seconde intervention (ESI)



PREREQUIS : Aptitude médicale au port de l'ARI



DURÉE : 28h00 soit 4 jours

10 personnes maximum par session



LIEU : centre de formation de Nivillac (56) ou Les Avenières (38)



MODALITES D'EVALUATION :
Questionnaire pour la partie connaissance théorique
Mise en situation pour les compétences pratiques



PROFIL DES INTERVENANTS :

Professionnels de l'incendie et formateurs chevronnés, ils ont une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Intervenir en équipe constituée pour lutter contre un sinistre.

Description des notions fondamentales d'un incendie et des risques associés

- > Les conditions d'éclosion et de développement d'un feu
- > Les classes de feux, leurs caractéristiques
- > Les procédés d'extinction et les agents extincteurs
- > Les modes de propagation et les dangers des fumées

Mises en œuvre pratiques sur le plateau technique de centre de formation sur feux réels

- > Mise en œuvre des extincteurs portatifs (eau pulvérisée, CO2, poudre) et déploiement d'un extincteur mobile de 50kg poudre sur différents types de feu (nappe d'hydrocarbure, feu d'origine électrique...)
- > Mise en œuvre de l'Appareil Respiratoire Isolant : description du principe de fonctionnement et des règles de sécurité, mise en application dans un parcours à l'air libre puis dans un local enfumé avec observation des paramètres d'un incendie
- > Mise en œuvre de différents type de lances à eau (RIA et lance à débit mixte réglable) : démonstration de la position de sécurité d'un binôme face à un feu en milieu clos, extinction sous ARI de différents foyers : début d'incendie et avec déplacement du binôme (dynamique) Réalisation d'extinctions, de sauvetages, lors de reconnaissances en milieu enfumé
- > Mise en œuvre des établissements hydrauliques : démonstration et mise en application d'établissement lance à mousse, PIA, lance à eau et queue de paon de protection sur feux réels d'hydrocarbure simulé (feu de nappe, de VL, PL)



FORMATION INITIALE EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION



PUBLIC VISÉ :
Membres désignés d'une équipe de seconde intervention (ESI)



PREREQUIS : Aptitude médicale au port de l'ARI



DURÉE : 28h00 soit 4 jours

10 personnes maximum par session



LIEU : centre de formation de Nivillac (56) ou Les Avenièrès (38)



MODALITES D'EVALUATION :
Questionnaire pour la partie connaissance théorique
Mise en situation pour les compétences pratiques



PROFIL DES INTERVENANTS :

Professionnels de l'incendie et formateurs chevronnés, ils ont une parfaite connaissance technique et réglementaire en lien avec les objectifs de formation

Intervention en équipe dans des locaux représentatifs des centres de formation sur feux réels

- Mise en œuvre, sous ARI, de techniques de reconnaissance dans un local enfumé : démonstration et réalisation en binôme de reconnaissances en milieu enfumé pour extinction (extincteur ou lance) et sauvetage d'une victime, Débriefing réalisé avec l'enregistrement des images thermiques
- Mise en œuvre en équipe de toutes les phases d'une intervention (alerte, levée de doute, reconnaissance cubique, mise en sécurité de l'installation, mise en œuvre de fiches réflexes d'intervention ...) sur des situations scénarisées dans le milieu industriel
- Réalisation des missions confiées par le chef d'intervention, et de comptes-rendus sur plans
- Chaque mise en situation fait l'objet d'un débriefing formatif favorisant la progression pédagogique
- Les scénarii de difficultés et d'intensité croissantes sont adaptés à l'organisation de la sécurité de votre établissement

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants
- démonstration pratique commentée,
- mises en situation sur feux réels
- La partie pratique constitue le cœur de la formation et représente 80% de la durée de la formation

Moyens mobilisés

- Salle de formation
- Plateau d'exercice d'architecture de type industriel et urbain à l'échelle 1
- Les équipements de protection individuelle : tenue d'intervention et ARI
- Matériel d'extinction et de reconnaissance

